

Innovier par les usages

REGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Présentation du dispositif

Dispositif qui permet de valider le projet d'innovation de l'entreprise par un test centré sur les usages et les besoins utilisateurs.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

- Entreprises éligibles

Cette aide s'adresse aux Start-ups et TPE.

Pour quel projet ?

- Dépenses concernées

L'aide finance la prestation de diagnostic à l'usage auprès d'un panel d'utilisateurs.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

L'intervention financière de la Région prend la forme de subvention pour les travaux de test à l'usage. Elle est comprise entre 2 000 € et 8 000 € et ne pourra pas dépasser 50% des dépenses éligibles.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

- auprès de quel organisme

Se rapprocher de l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises qui tient le rôle de prescripteur et d'accompagnateur dans la concrétisation du projet.

?Pour déposer une demande d'aide, s'adresser à l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises au 04 72 75 47 93.

Organisme

REGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

- **Siège**

1 esplanade François Mitterrand

CS 20033

69269 LYON Cedex 02

Téléphone : 04 26 73 40 00